

Fiche de données de sécurité

Edition: 2022-02-17 / Version: 20

1. IDENTIFICATION

Piles Alcalines

Toutes tailles

VARTA Consumer Batteries
GmbH & Co. KGaAAlfred-Krupp-Str. 9 73479 Ellwangen/Germany
Phone ++49 (0) 7961 / 83-0
Fax ++49 (0) 800 / 8278274

Numéro de téléphone d'urgence:

++49 (0) 911 / 65372260

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Note: Les piles décrites dans cette fiche de données de sécurité sont scellées et ne sont pas dangereuses, tant qu'elles sont utilisées conformément aux instructions du fabricant. Le contenu du boîtier de la batterie ne crée pas de danger, tant que l'intégrité du boîtier de la batterie n'est pas affectée par un mauvais usage (mécanique, thermique, électrique). Un incendie, une explosion et un risque de brûlure grave peuvent se produire dans de telles conditions d'abus.

Avertissement : Ne pas charger, court-circuiter, percer, déformer, démonter, chauffer à plus de 85 °C, incinérer ou exposer le contenu à l'eau. Gardez les piles hors de portée des jeunes enfants. La norme internationale IEC 60086-5 contient des informations plus détaillées sur la sécurité des piles alcalines.

Classification GHS : N/A

3. COMPOSITION / INFORMATIONS sur les COMPOSANTS.

Substances	Pourcentage approximatif du poids total
Dioxyde de manganèse (MnO ₂)	24 - 43
Zinc (Zn)	9 - 18
Graphite (C)	2 - 5
Hydroxyde de potassium (KOH)	3 - 8
Acier	14 - 26
Oxyde de zinc (ZnO)	< 0.5
Eau, papier, plastique (Polyamide, Teflon), autres	balance
Mercuré (Hg)	0.00003
Plomb (Pb)	0.0001 – 0.003
Cadmium (Cd)	0.00002

Fiche de données de sécurité

Edition: 2022-02-17 / Version: 20

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Contact avec le contenu interne de la batterie :

- ▶ **Peau:** Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes sont présents après le rinçage, consulter un médecin.
 - ▶ **Yeux:** Rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.
 - ▶ **Système respiratoire:** Quitter immédiatement la zone. En cas de grandes quantités et d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.
 - ▶ **Ingestion:** Rincer la bouche et les alentours avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
-

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

A. Moyens d'extinction :

- ▶ De grandes quantités d'eau sont un moyen d'extinction efficace pour les piles alcalines.
- ▶ Des extincteurs de type chimique sec peuvent également être utilisés.

B. Procédures de lutte contre l'incendie :

- ▶ Utilisez un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive si des piles sont impliquées dans un incendie.
-

6. MESURES RELATIVES AUX DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Lorsque le boîtier de la batterie est endommagé, de petites quantités d'électrolyte peuvent fuir. Scellez la batterie hermétiquement dans un sac en plastique, en ajoutant un peu de sable sec, de la craie (CaCO₃) ou de la chaux (CaO) en poudre ou de la vermiculite. Les traces d'électrolyte peuvent être essuyées à sec avec du papier ménager. Rincez ensuite à l'eau.

.....

Fiche de données de sécurité

Edition: 2022-02-17 / Version: 20

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- ▶ Ne pas laisser les bornes en court-circuit.
- ▶ Stockez-la de préférence dans un endroit frais (inférieur à 30 °C), sec et soumis à de faibles variations de température.
- ▶ Ne la placez pas près d'un appareil de chauffage et ne l'exposez pas à la lumière directe du soleil pendant de longues périodes. Des températures élevées peuvent entraîner une réduction de la durée de vie de la batterie.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Equipement respiratoire: Aucun besoin dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des mains : Aucun besoin dans des conditions normales d'utilisation. Utiliser des gants en caoutchouc pour manipuler les batteries qui fuient.

Protection des yeux : Non requis dans des conditions normales d'utilisation. Portez des lunettes de sécurité lorsque vous manipulez des batteries qui fuient

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Objets solides géométriques.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Peut se rompre violemment lorsqu'il est chauffé à plus de 100 °C ou lorsqu'il est chargé.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Non applicable.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Non applicable.

Fiche de données de sécurité

Edition: 2021-02-17 / Version: 20

13. DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Conformément aux réglementations nationales appropriées (2006/66/CE).

.....

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Les piles alcalines que nous fournissons à nos clients ne sont pas soumises aux règles de transport des marchandises dangereuses en raison des réglementations suivantes :

Transport aérien : IATA **Dangerous Goods Regulations** 63^{ème} édition, disposition spéciale A123. Les documents d'expédition contiennent "Not restricted, as per Special Provision A123" dans la lettre de transport aérien (8.2.6 IATA-DGR).

Transport maritime : Code IMDG Amendement 40-20

Transport routier et ferroviaire : ADR/RID 2021 (non restreint à l'ADR/RID)

Toutes ces batteries sont soigneusement emballées et offrent une protection appropriée pour la prévention des courts - circuits.

.....

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Non applicables.

.....

16. AUTRES INFORMATIONS

Pour les piles alcalines en général, la norme de sécurité IEC 60086-5 s'applique. Elle contient des recommandations détaillées pour les fabricants d'équipements et les utilisateurs.

.....